Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_240-DE

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_240
SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2024

27 - ÉCHANGE FONCIER - RÉGULARISATION DE VOIRIE AVENUE ALLMENDINGEN COMMUNE DÉLÉGUÉE DE QUERQUEVILLE

Monsieur et Madame TYRODE Patrick sont propriétaires des parcelles cadastrées section 416 AM n°78 et 79 sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, commune déléguée de Querqueville, 100 avenue d'Allmendingen.

Il a été constaté que la parcelle cadastrée section 416 AM n°78 est à usage de voirie et que Monsieur et Madame TYRODE font un usage privatif de la parcelle cadastrée section 416 AM n°77, jouxtant leur propriété, mais demeurant appartenir à la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

L'historique précis de cette situation date des années 1980, des discussions entre la communauté urbaine de Cherbourg et les anciens propriétaires desdites parcelles avaient eu lieu, car il est constaté qu'en 1983 un avis favorable pour édifier un abri de jardin sur la parcelle cadastrée section 416 AM n°77 avait été donné alors que la collectivité était propriétaire de celle-ci. Ladite parcelle d'une surface de 130 m2 a donc été construite, aménagée et délimitée pour un usage privatif, et aurait dû alors être vendue ou cédée au profit du propriétaire de la parcelle cadastrée section 416 AM n°79, qui en 1992 est devenu la propriété de Monsieur et Madame TYRODE Patrick.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section 416 AM n°78 d'une surface de 108 m2 env, à usage de voirie, elle aurait dû être transférée à la communauté urbaine de Cherbourg, afin d'être classée dans le domaine public.

Or, il s'avère que la régularisation de ces actes par la communauté urbaine de Cherbourg ne soit jamais intervenue depuis.

Dans un intérêt commun, il est donc nécessaire de régulariser la situation de ces deux parcelles par un échange foncier, sans soulte, précision étant faite que la commune de Cherbourg-en-Cotentin prend à sa charge les frais liés à cette transaction.

Monsieur et Madame TYRODE Patrick ont donné leur accord par écrit sur les modalités de cession.

Selon l'avis n°2024-50129-620450 rendu le 28 août 2024 par le pôle évaluation domaniale de la direction immobilière de l'État, la valeur vénale de la parcelle 416 AM 77 est fixée à 10 euros le m². Compte tenu de la faible différence de surface, d'une situation identique de zonage au plan local d'urbanisme, d'une nature cadastrale équivalente et d'une configuration voisine avec la parcelle 416 AM 78 un échange sans soulte est possible.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver l'échange foncier, sans soulte entre la commune de Cherbourg-en-Cotentin et Monsieur et Madame TYRODE Patrick portant sur les parcelles situées à Cherbourg-en-Cotentin, commune déléguée de Querqueville, avenue d'Allmendingen, cadastrées section 416 AM n°77 et 416 AM 78,

- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique et ses annexes, ainsi que tout avant-contrat y relatif, par l'un des notaires associés de l'étude CHANTEREYNE, située à Cherbourg-en-Cotentin (50100), 30 rue François La Vieille ;ou tout autre office notarial,

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_240-DE

- accepter la prise en charge financière des frais d'acte notarié relatifs à cet échange et inscrire la dépense en résultant au budget principal – ligne de crédit 56153.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **19h14**		Nombre de votants : **54**	
Pour : **54**	Contre : **0**	Abstention : **0**	NPPV : **0**

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 04/10/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 04/10/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_240-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 2 octobre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46
Date de la convocation et de son affichage : 19 septembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le deux octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 19 septembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 20h20) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h15) – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h35) - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire BOQUAIRE Guy à son départ 19h42) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe (mandataire VASSAL Emmanuel à son départ 20h45) - TARIN Sandrine (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
ISOIRD Valérie a donné procuration à BERHAULT Bernard
LEFAIX-VÉRON Odile a donné procuration à HÉBERT Dominique
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à HAMON-BARBÉ Françoise
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédérik
PECORARO Yvonne a donné procuration à VIVIER Nicolas
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SOURISSE Claudine a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_240-DE

ANNEXE

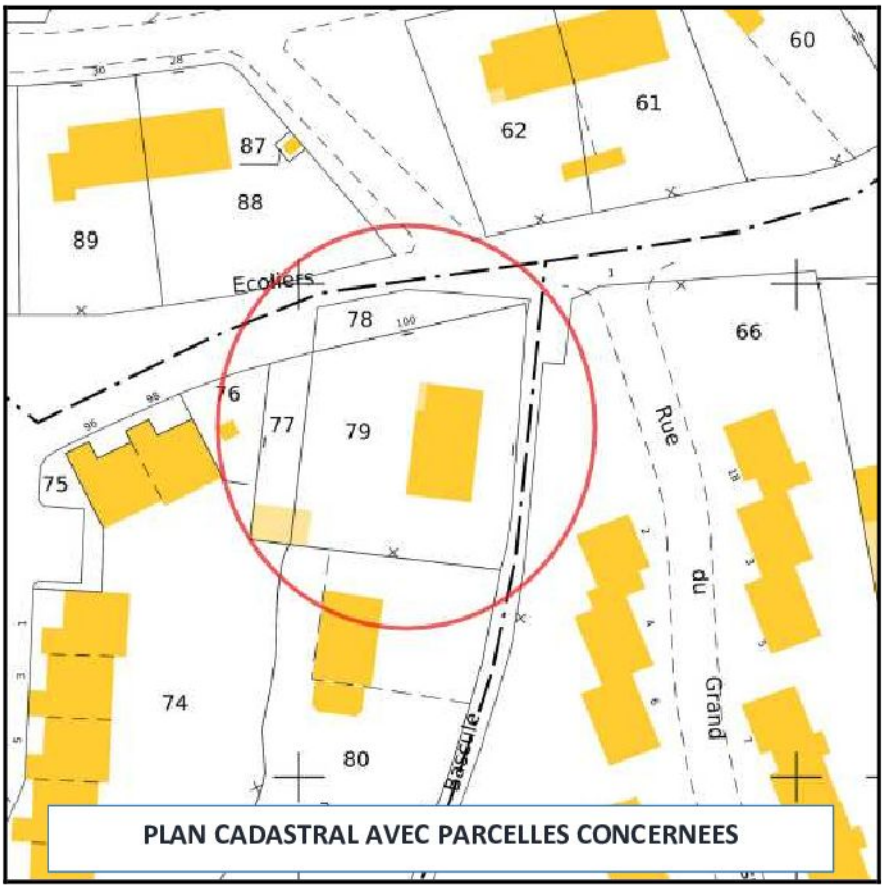

PLAN CADASTRAL AVEC PARCELLES CONCERNEES

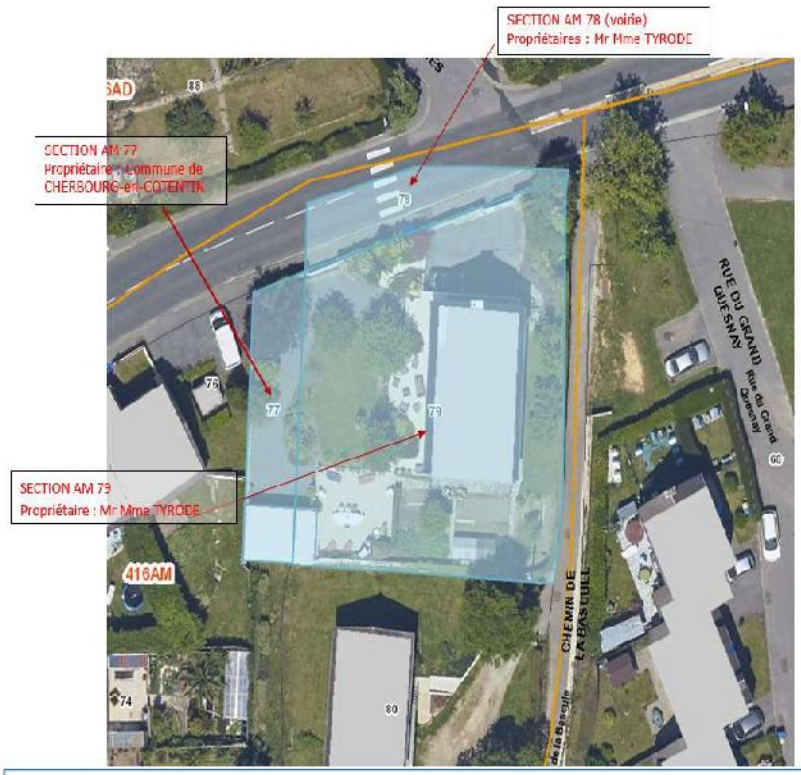

VUE AERIENNE DES PARCELLES 416 AM 77 ET AM 78